



Discours de l'inauguration de la plaque commémorative à la mémoire de Maurice Mombazet :

Mesdames, messieurs,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour honorer Maurice MOMBAZET, personnage bien connu de notre commune à laquelle il a montré son attachement par-delà sa disparition, le 22 février 2005 en léguant cette maison à notre commune.

Né le 12 mars 1917 à Tulle Maurice Mombazet était professeur de lettres. Il exerça notamment au collège d'Egletons, à Tulle, à Paris, à Carpentras.

En 1943 il s'engage dans la Résistance à l'âge de 26 ans. Il prend pour nom de guerre Flourens ; c'est le nom d'un général de la Commune de Paris fusillé par les Versaillais.

Il sera commissaire aux effectifs au camp de Bouix opérationnel au 1er avril 1944 après la dissolution du camp de Chamalot.

Il se voit attribué la croix de guerre 1939 avec étoile de bronze le 30 avril 1947. Et voici le texte qui accompagne cette attribution :

Officier adjoint du Commandant du Sous-secteur A de Haute-Corrèze, apprend que le camp de Chamalot a été tout entier fait prisonnier par l'ennemi, connaissant certaines « planques » de matériel n'hésite pas avec deux hommes à aller nuitamment s'en emparer, malgré le filet des troupes ennemies cernant les approches du camp. Par son courage et sa hardiesse, un important stock de matériel est récupéré.

Après la guerre Maurice Mombazet sera enseignant, mais aussi égyptologue passionné et reconnu, grand voyageur polyglotte ainsi qu'en attestent les très nombreux visas de son passeport.

Et jamais il n'oublia notre commune de Lamazière où il su s'engager dans des projets d'animation : il a été président du comité des fêtes, président de la société de pêche et, de mémoire de maziérois, engagé très actif dans les manifestations.

Ainsi chaque été il revenait habiter dans cette maison qui fut celle de sa tante Lisette et qui est aujourd'hui la nôtre.

Cette plaque restera le témoignage de notre reconnaissance et de notre admiration pour Maurice Mombazet, citoyen exemplaire de notre commune.



